

CURRICULUM VITAE

ETAT CIVIL

Nom : DIALLO
Prénom : Abdoulaye
Date et lieu de Naissance : le 16/02/1986
Filiation : Amadou Sara et de Fatou Sarr
Nationalité : Guinéenne
Profession : Enseignant
Situation matrimoniale : Marié
Adresse : Quartier Lambanyi /Conakry
Contacts : 628-82-67-49/ 664-60-44-76

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

De 2013-2026 : Professeur de Chimie
2015 : Formateur des membres de Bureau de vote
De 2025 : Formateur des membres de Bureau de vote

FORMATION ACADEMIQUE

De 2009-2013 : Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (ISSEG)
Diplôme Obtenue : Licence Professionnelle
De 2005-2009 : Lycée Barry Diawadou
Diplôme Obtenue : Baccalauréat Unique

LANGUES PARLEES

Langue Etrangère : Français
Langues Nationales : Malinké, Soussou, Poulard, Djalonké...

LOISIRS

Sport, Voyage, découverte, Recherche

L'intéressé





REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité
CARTE D'ELECTEUR



Identifiant: 18602CKY0613002852
 Prénom(s): Abdoulaye
 Nom: DIALLO
 Né(e) le: 16/02/1986 à Maternité De Tarihoyé
 Sexe: Masculin
 Adresse: Kinifi Village
 Région: Conakry
 Préfecture: Conakry / Lambanyi
 District/Quartier: Wariah
 Secteur: Kinifi Village
 Centre de vote: Groupe Scolaire Lynasso
 Bureau de vote: Groupe Scolaire Lynasso 2
 Date d'expiration: 31/12/2027
 Numéro de carte: 122241490

Guinée



Scrutins

<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
N°1	N°2	N°3
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
N°4	N°5	N°6

à voter

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité
CARTE D'ELECTEUR



Recommandations Importantes

Si cette carte venait à être perdue par le titulaire, celui-ci devra immédiatement prévenir le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, qui prendra alors toutes mesures utiles pour empêcher un usage frauduleux. En aucun cas, il ne pourra être délivré de duplicata. Cette carte, valable pour toutes les élections jusqu'à nouvel avis, doit être conservée par le titulaire ou remise en dépôt par lui, à la circonscription électorale de tutelle après élection.